



CONFEDERATION NATIONALE DES  
ASSOCIATIONS FAMILIALES  
CATHOLIQUE  
Monsieur Jean Marie ANDRES  
Cnafc  
28 Place Saint Georges  
75009 PARIS

Paris, le 10 avril 2017

Cher Monsieur,

Depuis plusieurs années, je sillonne la France à la rencontre des Françaises et des Français. J'ai voulu prendre le temps d'écouter et d'engager le dialogue avec les acteurs de terrain, les familles et les associations.

Vous connaissez mon attachement à la famille. Il n'est pas de circonstance, il n'est pas un étendard brandi à des fins électoralistes. C'est donc assez naturellement qu'il se traduit de façon très concrète dans mon programme.

La famille est un pilier de notre société, le premier lieu de socialisation et d'éducation de l'enfant. C'est pourquoi je veux la soutenir, la protéger et lui redonner ses droits.

La politique familiale en France est un levier essentiel de nos politiques publiques. Cette politique soutient le dynamisme de notre économie et contribue à la pérennité de notre système de retraites par répartition. Il est naturel et légitime que notre pays soit solidaire de ses familles. Il est urgent de revenir sur le matraquage sans précédent dont elles ont été victimes ces dernières années.

Je rétablirai l'universalité des allocations familiales et je relèverai le plafond du quotient familial à trois mille euros. L'enveloppe des aides fiscales et sociales pour les emplois familiaux sera maintenue.

La politique familiale que je défends repose sur les principes de liberté et de responsabilité, qui sont au cœur de mon projet. Je protégerai la liberté de choix entre l'enseignement public et l'enseignement privé. Je garantirai cette liberté pour le choix des modes d'accueil de la petite enfance et dans le recours au congé familial.

Je réécrirai, comme je m'y suis engagé, la loi Taubira qui a ouvert aux couples de même sexe l'adoption plénière, effaçant ainsi la filiation biologique des enfants. Dans le cadre de la concertation avec toutes les parties prenantes, il faudra s'interroger plus globalement sur les évolutions nécessaires de notre droit de l'adoption.

Je renforcerai les sanctions pénales sur le recours ou la promotion de la GPA et je maintiendrai le recours à la PMA uniquement pour le traitement médical de l'infertilité parentale. Le gouvernement luttera contre les détournements de procédure par le biais de conventions signées avec les pays autorisant l'une ou

l'autre de ces pratiques. Une action au niveau international sera par ailleurs menée en faveur de l'abolition de la GPA.

Je m'engage par ailleurs à abroger la loi controversée créant un délit d'entrave numérique.

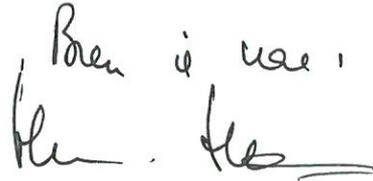
J'entends également lancer une mission ayant pour objet de bloquer l'accès des mineurs aux sites et vidéos pornographiques, en concertation avec les fournisseurs d'accès internet, les opérateurs de téléphonie mobile, les hébergeurs, la CNIL, les associations familiales ou de protection de l'enfance et les organismes concernés. Il s'agit là de faire respecter, dans les faits, la législation interdisant ces programmes aux moins de 18 ans, tout en veillant au respect de la vie privée.

Enfin, parce que la famille, ultime espace de solidarité, est souvent en première ligne face à la maladie, au handicap ou à la perte d'autonomie d'un de ses membres, je créerai un véritable statut fiscal du proche aidant.

Je crois en la famille, je crois en son rôle déterminant dans notre société. C'est pourquoi, à quelques jours de ce premier tour de l'élection présidentielle, je tenais à porter à votre attention et celle des membres de votre association mes propositions, que vous trouverez détaillées à cette adresse : <https://www.fillon2017.fr/projet/famille/>.

J'ai besoin de votre soutien pour que la famille sorte gagnante de l'élection présidentielle, et que nous puissions ensemble tirer un trait sur ces dernières années désastreuses. Il est nécessaire que les familles de France soient informées de la réalité du choix qu'elles auront à faire à l'occasion de ces élections.

Je vous prie, de croire, cher Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Fillon', with a horizontal line underneath.

**François FILLON**